

d'études poussées pour déterminer la praticabilité de travaux régulateurs en aval. Nous croyons que c'est à ce moment que ce comité pourrait nous appuyer fortement. Je ne crois pas qu'aucun de nos membres pense qu'une vaste somme d'argent devrait être dépensée dont on ne pourrait justifier l'emploi. Personne ne sait quelle somme d'argent est nécessaire avant que les études ne soient faites, et c'est ce que nous aimerions avoir.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

Je veux vous remercier monsieur Wenborne et votre association, pour avoir jeté des lumières sur nos idées ce matin. Je voudrais également souligner la présence de M. Rysdale, le secrétaire, qui est ici à Ottawa avec M. Wenborne.

Messieurs, on s'attend à ce que le comité se réunisse mardi prochain, pas avant; ce qui donnera au comité de direction le temps d'avoir une ou deux séances pour rédiger un rapport sommaire dont, nous l'espérons, le comité traitera mardi prochain au cours de la matinée.

Il y a le problème d'entrer en relation avec M. Heeney ou quelqu'un de la Commission mixte internationale, mais je ferai rapport de cela au comité de direction.

Merci, messieurs, nous avons eu une longue séance et la présidence apprécie votre bonne volonté.

La séance est levée.